

Licence professionnelle Apprentissage de l'écrit et des mathématiques-analphabétisme, illettrisme, difficultés scolaires

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Apprentissage de l'écrit et des mathématiques-analphabétisme, illettrisme, difficultés scolaires. 2013, Université Paris Descartes. hceres-02038219

HAL Id: hceres-02038219

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038219>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Apprentissage de l'écrit et des
mathématiques - Analphabétisme,
illettrisme, difficultés scolaires

de l'Université Paris Descartes

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris Descartes

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Apprentissage de l'écrit et des mathématiques -
Analphabétisation, illettrisme, difficultés scolaires

Dénomination nationale : SP7-Intervention sociale

Demande n° S3LP140006633

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'Université Paris Descartes, faculté des sciences humaines et sociales, 45 rue des Saint Pères, 75006 PARIS
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP7-Services aux personnes

Présentation de la spécialité

Cette formation pour laquelle, un changement d'intitulé est demandé pour 2014, passant de *Métiers de l'insertion de base et de la formation des adultes* à *Apprentissage de l'écrit et des mathématiques - Analphabétisme, illettrismes, difficultés scolaires* a été ouverte en 2005.

Elle a pour objectif de donner les compétences nécessaires à l'élaboration de programmes de réinsertion sociale notamment par l'acquisition des bases élémentaires en écrit et en mathématiques. Les métiers visés sont essentiellement des métiers liés à la formation, concepteurs, formateurs, assistants d'éducation...

La licence professionnelle est portée par l'UFR des Sciences humaines et sociales. La formation est ouverte essentiellement à un public relevant de la formation continue et à étudiants en formation initiale hors dispositifs d'apprentissage et de contrat de professionnalisation.

Sur le plan régional, il n'existe qu'une seule autre formation visant du même domaine avec des objectifs plus larges, et au plan national, il n'existe que deux licences professionnelles dont les objectifs et contenus sont proches.

Cette formation allie des enseignements académiques relatifs à la didactique du français et des mathématiques, à la connaissance des institutions et aux expériences pratiques lors des stages professionnels.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique est organisé pour apporter les compétences de maîtrise de la langue et des mathématiques ainsi que les connaissances relatives aux besoins des publics en difficulté d'insertion. La formation sollicite les enseignements académiques relatifs aux langages de communication sans lien marqué avec la formation professionnalisante délivrée lors des stages et du projet tuteuré dont, par ailleurs, le contenu n'est pas explicité.

L'organisation des stages n'est pas clairement décrite et aucun dispositif visant l'adaptation à des publics particuliers, n'est cité.

De nombreux professionnels interviennent dans les formations académiques et y apportent leurs connaissances du terrain. Le contrôle des connaissances est essentiellement en contrôle continu.

Les résultats d'enquêtes d'insertion professionnelle, sont peu significatifs. Toutefois, si la nature des emplois signalés correspond au champ de la formation, aucune indication n'est fournie quant au niveau des emplois occupés au regard de la certification acquise. Notons en effet que sur 50 étudiants contactés, 37 ont répondu à l'enquête de l'établissement, et seuls 23 relèvent du champ de la formation, soit moins de 50 % des contactés. Les enquêtes ne renseignent en rien sur le niveau d'intégration professionnelle de tous les lauréats, avec le niveau de responsabilité, la nature des contrats et les type et importance des entreprises qui recrutent, et si elles sont partenaires de cette formation professionnelle.

Les besoins en matière d'insertion de publics dépourvus de compétences langagières et de compréhension des phénomènes de l'environnement sont importants. Cette formation est l'une des rares en France dans ce domaine et est, semble-t-il, la seule de cette nature en Ile-de-France.

L'équipe de pilotage est composée de trois universitaires, auxquels s'ajoutent deux professionnels pour constituer le conseil de perfectionnement. Le pilotage de cette équipe est assuré par la coordonnatrice de la licence, assistée de ses deux adjointes. Ce conseil se réunit deux fois par an et assure la liaison avec les autres départements de l'UFR des Sciences humaines et sociales.

- Point fort :

- Une équipe de pilotage, préoccupée de l'adaptation de la formation aux besoins de l'environnement et des étudiants.

- Points faibles :

- Le lien entre les enseignements académiques et les expériences professionnelles des milieux de stage ne semble pas établi.
- La formation semble formelle, autour des concepts du langage et des mathématiques. Les savoirs pratiques correspondant aux activités professionnelles ne sont pas identifiés en liaison avec la formation proprement universitaire.
- Les objectifs de formation des stages et du projet tuteuré ne sont pas identifiés autrement que par leur place dans une UE du second semestre.
- Les enquêtes d'insertion sont insuffisantes de précision.

Recommandations pour l'établissement

Il est proposé à l'établissement de ne pas limiter cette formation à des enseignements académiques. La liaison avec le milieu professionnel et les savoirs pratiques qui sont à y acquérir, doit être renforcée. Ces connaissances sont indispensables et demandent à être parfaitement adaptées au public cible, en rupture avec le monde scolaire.

Le lien avec les entreprises d'accueil pourrait être amélioré, notamment par la mise en place d'une véritable alternance afin que les connaissances et les compétences professionnelles acquises résultent d'une cohérence globale de la formation. Une mise en relation constante des connaissances et des pratiques de terrain est de nature à former un professionnel capable de s'adapter à des publics en difficulté d'expression. La participation de tuteurs de stages au conseil de perfectionnement serait sans doute de nature à mieux prendre en compte les besoins du terrain.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C
- Insertion professionnelle (A+, A, B, C) : C
- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement



Licence professionnelle Vague D

Demande : n° S3LP P5 6633

Spécialité Apprentissage de l'écrit et des mathématiques-Analphabétisation, illettrisme, difficultés scolaires

Dénomination nationale : SP7-Intervention sociale

Il convient d'indiquer que l'Université ne maintiendra pas cette licence professionnelle. Les arguments sont à la fois sa fragilité générale et la faible prise en charge des enseignements par les personnels de l'université.